

Nouvelle face nationale de pièces en euros destinées à la circulation

(2017/C 329/08)



Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 euros destinée à la circulation et émise par la République de Saint-Marin

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties qui doivent manipuler les pièces, la Commission publie une description des dessins de toutes les nouvelles pièces⁽¹⁾. Conformément aux conclusions adoptées à ce sujet par le Conseil le 10 février 2009⁽²⁾, les États membres de la zone euro et les pays qui ont conclu un accord monétaire avec l'Union européenne prévoyant l'émission de pièces en euros sont autorisés à émettre des pièces commémoratives en euros destinées à la circulation sous certaines conditions, notamment qu'il s'agisse uniquement de pièces de 2 euros. Ces pièces ont les mêmes caractéristiques techniques que les autres pièces de 2 euros, mais un dessin commémoratif hautement symbolique au niveau national ou européen illustre leur face nationale.

Pays d'émission: la République de Saint-Marin

Sujet de commémoration: année internationale du tourisme durable pour le développement

Description du dessin: le dessin représente, au centre, la Terre entourée de vagues; à droite, un cercle avec la lettre «A», symbole du créateur Andrew Lewis; en arc de cercle, dans la partie supérieure, l'inscription «TURISMO SOSTENIBILE» et, dans la partie inférieure, l'inscription «SAN MARINO» et l'année «2017»; à droite, les initiales du graveur Uliana Pernazza «UP INC.»; à gauche, la lettre «R», symbole de la Monnaie italienne qui a frappé la pièce commémorative.

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 2017 «Année internationale du tourisme durable pour le développement». La notion de tourisme durable fait référence à une forme de déplacement respectueuse de la planète, qui préserve l'environnement naturel, social et artistique et n'entrave pas le développement économique et social. Le tourisme durable s'oppose au tourisme de masse et tend à soutenir les économies les plus fragiles. La République de Saint-Marin a décidé de consacrer à ce thème une pièce commémorative de 2 euros, dessinée par l'artiste canadien Andrew Lewis, dans l'idée de faire évoluer les mentalités et d'encourager les touristes à adopter un comportement plus respectueux de l'environnement.

L'anneau extérieur de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

Volume d'émission: 70 500

Date d'émission: septembre 2017

⁽¹⁾ Voir le JO C 373 du 28.12.2001, p. 1, pour les faces nationales de toutes les pièces émises en 2002.

⁽²⁾ Voir les conclusions du Conseil «Affaires économiques et financières» du 10 février 2009 et la recommandation de la Commission du 19 décembre 2008 concernant des orientations communes pour les faces nationales et l'émission des pièces en euros destinées à la circulation (JO L 9 du 14.1.2009, p. 52).